

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2025

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE
2024 - (N° 1285)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CF22

présenté par
M. Renault

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport visant à analyser les causes et les conséquences de la perte de cohérence budgétaire du compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État », notamment la montée en charge des financements hors Agence des participations de l'État et la quasi-dépendance au budget général, et à formuler des recommandations pour rétablir sa lisibilité, sa spécialité et son autonomie financières.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le compte d'affectation spéciale (CAS) Participations financières de l'État (PFE) s'éloigne de sa mission initiale, qui est de retracer au sein d'un même budget les dépenses et les recettes de l'État actionnaire. Les recettes de ce CAS sont censées provenir de la cession de titres détenus par l'État, et de dépenses liées à l'acquisition de titres, en tant qu'investisseur.

Or le compte s'éloigne de cet objectif, et devient une courroie de transmission qui reçoit d'importants versements du budget général sans lien avec l'activité de l'État actionnaire et les reverse dans différents programmes, fonds et entreprises, tendance qui a poussé la Cour des comptes à considérer qu'il existait une « perte de substance » de ce compte d'affectation spéciale.

Alors que ce CAS était censé, en vertu de la LOLF, être alimenté par des recettes liées à la valorisation des participations (cessions, remboursements...), il dépend in fine à 95 % du budget général en 2024 (contre 66 % en 2023), ce qui contredit sa vocation d'outil autonome. De plus, Une part croissante des dépenses n'est pas pilotée par l'Agence des participations de l'État : 83 % des dépenses en 2024 sont hors périmètre APE, contre 33 % en 2022.

Enfin, la finalité et les bénéficiaires finaux des subventions du budget général relèvent d'un exercice peu transparent, et peu détaillé.